



Rapport annuel 2022-2023

Habitations Logis-vie

Juin 2023

<https://www.logisvie.com>

info@logisvie.com

Table des matières

Mot du président.....	3
Profil Habitations Logis-vie.....	4
Revue de l'année.....	6
Campagne de financement <i>Les Émissaires de Logis-vie 2022</i>	6
Campagne de financement auprès des donateurs institutionnels.....	6
Collecte de fonds « La Grande Collecte Logis-vie ».....	6
Collecte de fonds sur la voie publique.....	7
Engagement conditionnel de la Société d'habitation du Québec.....	8
Demande d'aide financière au programme ICRL-3 de la SCHL.....	10
Une année productive.....	10
Nos donateurs (personnes morales).....	12
Les Grands Philanthropes.....	12
Les Bâisseurs.....	12
Les Grands Donateurs.....	13
Résultats financiers.....	14
Perspectives et risques d'affaires.....	15
Gouvernance.....	16
Conseil d'administration.....	16
Description du membership.....	17
Membres du conseil d'administration.....	17
Annexe 1 - Rapport financier annuel.....	19

Mot du président



Déjà quatre ans que Logis-vie porte le projet de permettre à de jeunes adultes vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle de réaliser leur rêve de vivre en appartement.

Pour ces jeunes adultes, vivant avec un handicap, accéder à un appartement, avec soutien, c'est plus qu'un rêve, c'est le pas ultime de l'acquisition d'une autonomie qu'ils désirent obtenir. Une intégration dans leur communauté qui se fera de façon harmonieuse et sécuritaire dans un milieu à dimension humaine.

Notre quatrième année d'existence aura été marquée par plusieurs avancées significatives. Deux collectes auprès de la population de Trois-Rivières et notre campagne de financement Les Émissaires de Logis-vie 2022 nous ont permis de recueillir près de 82 000\$. Nos efforts nous ont aussi permis d'obtenir des dons majeurs de Desjardins et de son Fonds du Grand Mouvement, et de la Fondation Mirella et Lino Saputo.

Avec ces résultats nous avons pu rencontrer les exigences de la Société d'habitation du Québec concernant la contribution monétaire de la collectivité, et déposer, en novembre 2022, notre dossier auprès de celle-ci en vue de l'obtention de son engagement conditionnel dans le cadre du programme AccèsLogis. Outre l'aspect financier rattaché à la contribution du milieu, il faut souligner l'engagement et la générosité du promoteur Odacité qui a pris à sa charge des déboursés pour plusieurs travaux requis pour soumettre notre dossier. Le 22 décembre 2022, la Société d'habitation du Québec nous confirmait son approbation conditionnelle du projet, marquant ainsi un jalon important dans sa réalisation.

Nous avons consacré, au cours de l'hiver 2023, une grande partie de nos efforts à la préparation d'une demande de subvention auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements (ICRL-3). Cette subvention nous permettrait à toutes fins pratiques de finaliser le financement de notre projet de construction.

L'année 2023-2024 sera, nous l'espérons, l'année où de jeunes adultes vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle réaliseront leur rêve de vivre en appartement.

Bonne lecture !



Guy Caron

Profil Habitations Logis-vie

Vision, mission, valeurs

Pour réaliser le projet de développer un milieu offrant des appartements avec un soutien adapté, Habitations Logis-vie s'est donné une vision, une mission et des valeurs afin de bien orienter les efforts requis par un tel projet.

Vision

Les personnes vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle ont accès à un milieu de vie structuré et sécuritaire qui leur permet de s'épanouir et de s'intégrer dans la collectivité selon leur potentiel.

Mission

Proposer une solution résidentielle qui convient à des personnes vivant avec une trisomie 21 ou une autre DI en leur offrant des logements de qualité et du soutien adapté à un prix abordable et ainsi favoriser leur développement, leur autonomie et leur intégration dans le milieu.

Valeurs

- *Réalisation de soi*

Contribuer à l'accomplissement de soi des personnes vivant avec une DI.

- *Engagement*

Fournir tous les efforts nécessaires à la réalisation du projet.

- *Équité*

Offrir une juste répartition des ressources et l'accessibilité aux services.

- *Transparence*

Assurer un partage d'informations claires et complètes à tous les niveaux.

- *Ouverture*

Prendre en considération la vision des autres et construire sur ce qui nous rassemble.

Les objectifs

Nous voulons sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières:

- Promouvoir, élaborer, acquérir, réaliser et exploiter des immeubles dans le but d'offrir en location des unités résidentielles à des personnes ayant un handicap intellectuel;
- Offrir en location des unités résidentielles à des personnes ayant un handicap intellectuel;
- Développer et offrir des services pour soutenir les activités de la vie quotidienne et domestique en logement, contribuant au développement des habiletés sociales et de l'autonomie et offrant des moyens de contrer la solitude et l'ennui;
- Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions; organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables.

Revue de l'année

Campagne de financement *Les Émissaires de Logis-vie 2022*

Troisième et dernière campagne de financement *Les Émissaires de Logis-vie*, la campagne 2022 auprès de personnes sensibles à la situation des personnes vivant avec une déficience intellectuelle s'est déroulée du début juin à la fin de l'année financière 2022-2023. Lancée avec un objectif de 50 000\$, c'est finalement le montant de 51 870\$ donné, par près de 225 donateurs, qui auront été recueillis. La démarche *Les Émissaires de Logis-vie*, qui s'est échelonnée sur trois années, est maintenant terminée. Merci à tous les donateurs qui croient et supportent notre projet, merci de nous avoir fait confiance. C'est 150 000 \$ qui ont été amassés au cours des trois campagnes *Les Émissaires de Logis-vie*.

Campagne de financement auprès des donateurs institutionnels

Parallèlement à la campagne *Les Émissaires 2022*, nous avons accentué nos efforts de financement auprès des donateurs institutionnels.

Nous avons préparé au cours des mois d'avril et mai 2022, avec la collaboration de la Caisse de Trois-Rivières une demande de financement auprès du Fonds du Grand Mouvement de Desjardins. Notre demande a été acceptée en juillet et une entente a été conclue avec Desjardins en septembre 2022. Cette entente a été annoncée publiquement le 6 décembre lors d'une conférence de presse. Une contribution de 250 000\$ au projet proviendra du Fonds du Grand Mouvement.

En août 2022, Logis-vie a obtenu un premier don de 40 000\$ de la Fondation Mirella et Lino Saputo. En décembre 2022, La Fondation nous accordait un don supplémentaire de 60 000\$ portant sa contribution totale au projet à 100 000\$.

Collecte de fonds « La Grande Collecte Logis-vie »

En parallèle avec la campagne générale *les Émissaires de Logis-vie* se sont tenues aussi des activités de financement particulières. Le 11 juin dernier, Logis-vie réalisait avec la collaboration de 13 commerces de Trois-Rivières une première collecte de fonds dans des épiceries et des magasins grandes surfaces.

Cette activité, la Grande Collecte Logis-vie, est la première du genre organisée par Logis-vie et elle a nécessité l'implication de 42 bénévoles qui ont permis de recueillir près de 3 000 dons et la somme de 11 154\$. 😊

Cette activité offre beaucoup de visibilité auprès de la population de Trois-Rivières.



Un GRAND MERCI aux propriétaires et au personnel des commerces qui nous ont accueillis:

Canadian Tire Bd. des Forges	Métro Plus des Forges
IGA Extra des Cheneaux	Métro Plus Masson Trois-Rivières
IGA Extra Jean XXIII	Super C Bd. des Récollets
IGA St-Marguerite	Super C rue St-Laurent
Maxi Trois-Rivières des Forges	Supercentre Walmart Bd. des Récollets
Maxi Cap-de-la-Madeleine	Walmart rue Barkoff
Métro Plus Fournier Cap-de-la-Madeleine	

Collecte de fonds sur la voie publique

La collecte de fonds sur la voie publique dans la Ville de Trois-Rivières est régie par une politique, adoptée en conseil, qui détermine les lieux et le nombre de collectes permises annuellement ainsi que les mécanismes de sélection des organismes autorisés à procéder à une collecte. Une des conditions pour déposer une demande est d'être reconnu comme organisme communautaire par la Ville de Trois-Rivières.

Ainsi nous avons tenu une collecte le samedi 10 septembre par une très belle journée ensoleillée. Plus d'une cinquantaine de bénévoles ont participé à cette collecte dont plusieurs futurs locataires potentiels. Cette collecte nous a permis d'amasser plus de 18 800\$. Cette activité permet aussi une grande visibilité de Logis-vie auprès de la population de Trois-Rivières. Nous estimons que c'est plus de 8 400 dons qui ont été recueillis au cours de cette journée.



Engagement conditionnel de la Société d'habitation du Québec

C'est donc un peu plus de 370 000 \$, en dons de sources privées, qui auront été recueillis au cours de la première moitié de l'année 2022-2023, nous permettant d'envisager l'obtention de l'engagement conditionnel de la Société d'habitations du Québec. Grâce à la collaboration d'Odacité pour la réalisation d'une étude géotechnique et des esquisses du bâtiment, nous avons été en mesure de déposer en novembre notre dossier pour l'obtention de cet engagement.

Le 22 décembre dernier, Habitations Logis-vie recevait la lettre confirmant l'engagement conditionnel de la part de la Société d'Habitation du Québec, ce qui constitue un jalon important sur le chemin qui mène à la réalisation du projet. Cela constitue en outre un deuxième geste administratif officiel au programme AccèsLogis après celui de la réservation d'unités de logements.

Si l'engagement définitif constitue l'ultime jalon qui rendra concret ce rêve de jeunes adultes vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle de vivre en appartement, la préparation du dossier en vue de l'engagement conditionnel aura aussi permis de donner une forme plus précise à ce rêve.

Les deux figures de la page suivante, tirées des esquisses développées pour obtenir l'engagement conditionnel, présentent une vue de l'extérieur du futur bâtiment et du rez-de-chaussée.



ODACITÉ – LOGIS-VIE _ 1/5



Demande d'aide financière au programme ICRL-3 de la SCHL

L'effort principal de l'hiver 2023 a porté sur la préparation d'une demande d'aide financière auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement dans le cadre du programme «Initiative pour la création rapide de logement». Le 14 mars dernier sur le portail de la SCHL, Habitations Logis-vie procédait au dépôt de sa demande à laquelle étaient annexés 48 documents en appui de cette dernière, consolidée fortement par la confirmation de l'engagement conditionnel de la SHQ. Les candidatures retenues seront connues en juillet 2023. Ce programme représente une opportunité de compléter le budget de notre projet immobilier et de procéder à la mise en chantier au dernier trimestre de 2023.

La préparation de cette demande d'aide financière a aussi permis de reconfirmer l'engagement financier à long terme CIUSSS-MCQ pour supporter Habitations Logis-vie dans sa prestation de services auprès des locataires.

Une année productive

Après des avancées moins importantes qu'espérées en 2021-2022, Habitations Logis-vie a vu ses efforts récompensés en 2022-2023. Les douze derniers mois furent très occupés et nos efforts ont porté sur trois dossiers majeurs : soit la contribution en financement privé, l'obtention de l'engagement conditionnel de la SHQ dans le cadre du programme AccèsLogis, et la préparation d'une demande de subvention au programme Initiative pour la création rapide de logements (ICRL-3) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

La réalisation de deux de ces dossiers a nécessité la collaboration du promoteur immobilier Odacité qui a continué de s'impliquer malgré un horizon de réalisation non encore fixé. Nous tenons à remercier Odacité pour son engagement et sa confiance envers le projet.

Des coûts encore à la hausse

La traversée pandémique aura laissé des traces ! Les différentes mises à jour des coûts du projet, ont fait état de l'explosion des coûts. Le coût estimé du projet est passé successivement de 2,4 millions au début 2020 à près de 3,5 millions de dollars au début 2022, puis à 4,5 millions au début 2023 entraînant le besoin d'un financement supplémentaire important.

Un projet toujours vivant

Après la poussée inflationniste et l'intervention de la banque du Canada pour la freiner, nous pouvons anticiper une relaxation de l'augmentation des coûts. Cependant, afin d'assurer la réalisation du projet dans un délai raisonnable, nous devons obtenir du programme ICRL-3 le financement manquant. Ainsi nous n'avons pas ménagé les efforts pour que notre projet rencontre tous les critères requis par le programme ICRL-3 dans le but d'obtenir un classement permettant l'obtention de cette aide financière cruciale.

Confiant que notre projet saura rallier les différentes parties prenantes, et que l'année 2023-2024 sera celle de la matérialisation du projet, nous avons avancé les travaux requis pour développer les processus d'admissibilité et de sélection des locataires et les outils associés. Des représentants du CIUSSS-MCQ nous ont accompagnés dans ce travail important pour la concrétisation du projet.

Nos donateurs (personnes morales)

Habitations Logis-vie a reçu le support de plusieurs organismes et institutions rendant possible les fins poursuivies par Logis-vie.

Les Grands Philanthropes



Ville de Trois Rivières



Caisses Desjardins de la Ville de Trois-Rivières



Fondation Mirella et Lino Saputo

Les Bâisseurs



Intact Assurances

Les Grands Donateurs



PMA Assurances



L'Unique Assurances générales



Société St-Vincent de Paul de Trois-Rivières

Résultats financiers

Habitations Logis-Vie

BILAN 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	395597	235609
Subvention à recevoir	52732	-
	<u>448329</u>	<u>235609</u>
Passif		
Passif à court terme		
Fournisseurs	50720	
Avances des administrateurs	530	585
	<u>51250</u>	<u>585</u>
Actif net	<u>397079</u>	<u>235024</u>
Total du passif et de l'actif net	<u>448329</u>	<u>235609</u>



Guy Caron (Président)



Richard Wilson (Trésorier)

Perspectives et risques d'affaires

Malgré la pandémie de COVID-19 et les retards qu'elle a pu générer dans l'avancement du projet d'Habitations Logis-vie, nous avons en 2022-2023 réalisé des avancées majeures permettant de croire que 2023-2024 sera l'année où le rêve de vivre en appartement se réalisera pour 10 personnes vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle.

Au moment où l'année 2022-2023 se termine, nous venons de déposer une demande au programme **Initiative pour la création rapide de logements 3** (ICRL3) sur le portail de la Société d'hypothèques et de logement (SCHL). Nous ne savons pas encore si le programme sera administré par la SCHL (ICRL-1) ou par la Société d'habitation du Québec (ICRL-2). Quoi qu'il en soit début juillet nous devrions savoir si nous obtiendrons ce soutien financier incontournable pour une réalisation à court terme du projet. Ce soutien financier provenant de l'ICRL-3 est le dernier élément manquant pour obtenir l'engagement définitif de la SHQ dans le cadre du programme AccèsLogis. Et dès que l'engagement définitif sera obtenu, les travaux de construction pourront commencer! C'est un des grands avantages de réaliser le projet sous la formule « clé en main ».

Sans l'apport financier provenant de l'Initiative pour la création rapide de logements 3 (ICRL3) le projet ne pourra aller de l'avant sans un apport important de fonds provenant d'autres sources, notamment du Fonds national de co-investissement dans le logement de la SCHL et de nouveaux fonds issus de la SHQ. Cela ralentirait considérablement le projet et mettrait à rude épreuve la collaboration de différentes parties prenantes au projet tels que le CIUSSS-MCQ et le promoteur Odacité.

Bien que la période d'incertitude subsiste jusqu'en juillet 2023, nous continuons d'avancer et à travailler sur les grandes étapes de la prochaine année :

- le financement du projet,
- l'obtention de l'engagement définitif,
- la mise en chantier du bâtiment;
- la sélection des locataires,
- l'embauche du personnel,
- la mise en place d'une offre de services et d'un code de vie.

Ainsi nous rêvons toujours de voir les locataires de Logis-vie entrer dans leur appartement au cours de 2024.

Gouvernance

Conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Habitations Logis-vie a tenu huit rencontres au cours de sa quatrième année d'opération. Également des rencontres de travail ont été tenues pour permettre de faire avancer le dossier du financement.

Au cours de ces séances du conseil d'administration 8 résolutions ont été adoptées. Elles concernent :

- *Entente avec Desjardins relative au projet Logis-vie pour une vie à part entière; CA-2022-09-20-01*
- *Dépôt d'une demande d'autorisation pour une collecte de fonds sur voie publique; CA-2022-10-05-01*
- *Entente préliminaire avec Odacité; CA-2022-11-24-01*
- *Autorisation de déposer les documents pour l'engagement conditionnel avec la SHQ; CA-2022-11-24-02*
- *Assurances des administrateurs et dirigeants; CA-2022-11-24-03*
- *Autorisation de signatures « Construction » pour le projet Habitations Logis-vie; CA-2023-01-31-01*
- *Désignation d'un auditeur pour les états financiers d'Habitations Logis-vie pour les années 2019-20, 2020-21, 2021-22; CA-2023-02-16-01*
- *Aide financière du programme Initiative de Création Rapide de Logements (ICRL-3); CA-2023-03-08-01*

De plus un comité de travail sur l'admissibilité et la sélection des locataires a été mis en place. Neuf rencontres ont eu lieu entre le 9 novembre et le 31 mars. Un travail colossal a été réalisé pour produire tous les outils nécessaires à une administration rigoureuse et juste de ces processus.

Dates des rencontres du comité sur l'admissibilité et la sélection des locataires :

9 nov. 2022	16 mars 2023
7 déc. 2022	20 mars 2023
10 janv. 2023	22 mars 2023
15 fév. 2023	27 mars 2023
8 mars 2023	

Description du membership

Habitations Logis-vie compte deux (2) catégories de membres, soit :

Membre régulier :

Un parent d'une personne vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle (moyenne ou légère). Il ne peut y avoir plus de deux membres réguliers pour une même personne vivant avec une trisomie 21 ou une autre déficience intellectuelle.

Membre associé :

Toute personne n'ayant aucun lien de parenté avec un membre régulier, partageant la mission et les objectifs de la corporation, ayant travaillé ou désirant travailler à la réalisation de ces objectifs et qui en fait la demande au conseil d'administration.

Les membres doivent respecter les conditions d'admission suivantes :

- Être acceptés par le conseil d'administration;
- S'engager à respecter les règlements, les objectifs et les politiques de la corporation.

Pour exercer leurs droits et privilèges, les membres admis doivent procéder à leur inscription annuelle selon les modalités établies par le conseil d'administration pour la catégorie de membre à laquelle ils appartiennent.

Membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration d'Habitations Logis-vie est composé de cinq membres élus pour un mandat de deux ans selon les statuts d'Habitations Logis-vie.

Guy Caron, président

Guy Caron est père d'un jeune homme ayant une trisomie 21. Il est détenteur d'un baccalauréat en sciences agronomiques et d'une maîtrise en administration publique. Il a œuvré comme gestionnaire dans l'administration publique québécoise pendant plus de 20 ans.

Son implication bénévole s'est manifestée au fil des ans notamment par sa participation au conseil d'administration du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme pour la Mauricie et le Centre-du-Québec entre 1995 et 2000. Il en a, en outre, assumé la présidence en 1999-2000.

Michel Dostie, vice-président

Michel Dostie est père d'un jeune adulte vivant avec une trisomie 21. Il a obtenu en 1988 un doctorat en génie mécanique de l'Université de Sherbrooke. Chercheur au Laboratoire des technologies de l'énergie d'Hydro-Québec (LTE) de 1988 à 2008 en utilisation de l'énergie, M. Dostie a été de fin 2008 à fin 2015 le gestionnaire responsable du LTE situé à Shawinigan et dont le mandat est d'innover pour améliorer la performance énergétique des clients d'Hydro-Québec.

M. Dostie a siégé au conseil d'administration du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement de la Mauricie et du Centre-du-Québec de 1996 à 2015 à titre d'administrateur et de vice-président.). M. Dostie siège actuellement au conseil d'administration du CIUSSS-MCQ depuis 2015 où il est membre du Comité de vérification, du Comité de gouvernance et d'éthique et du Comité sur la responsabilité populationnelle.

Nathalie Nociti, administratrice

Nathalie Nociti est mère de deux garçons dont un qui a une trisomie 21. Elle est membre du regroupement pour la trisomie 21 et s'est impliquée dans des événements pour l'association de Parents d'Enfants Trisomiques-21 Lanaudière. Elle a travaillé en dentisterie en tant qu'assistante dentaire pendant 27 ans et est actionnaire immobilière dans une clinique dentaire.

Françoise Faille, secrétaire

Françoise Faille est mère de trois enfants dont un présentant une déficience intellectuelle. Au fil des ans elle s'est impliquée dans divers comités et organisations scolaires de l'école primaire de ses enfants : présidence du Conseil d'Établissement, amélioration et recherche de financement du Parc École, activisme pour le développement de l'intégration scolaire des enfants handicapés et pour l'intégration en milieu de travail, par témoignages et conférences auprès de groupements de gens d'affaires.

Madame Faille est diplômée de l'UQTR en Adaptation scolaire et sociale, après avoir obtenu un DEC du CÉGEP de La Pocatière en Techniques d'Éducation spécialisée. Elle a enseigné aux niveaux élémentaire et secondaire puis a assumé pendant quatorze ans le poste de directrice générale d'un CPE.

Richard Wilson, trésorier

Aujourd'hui retraité et professeur associé au département des sciences comptables de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Richard Wilson est détenteur d'une maîtrise en sciences comptables (1991) et du titre professionnel CPA depuis 1986. Il a été l'emploi de l'UQTR à titre de professeur au Département des sciences comptables pendant plus de 30 ans, dont 15 ans à titre de professeur titulaire. Il a eu le privilège d'assumer des fonctions d'administration pédagogique pendant plus de 20 ans, de siéger à la Commission des études pendant 5 ans, et de participer à de nombreux comités internes et externes à titre de directeur des programmes.

M. Wilson a siégé au conseil d'administration du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement de la Mauricie et du Centre-du-Québec de 1996 à 2015 à titre d'administrateur et de président du comité d'audit (2001-2015).

Annexe 1 - Rapport financier annuel

HABITATIONS LOGIS-VIE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 mars 2023

Habitations Logis-Vie

ÉTATS FINANCIERS

Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7

Habitations Logis-Vie**RÉSULTATS**
Exercice clos le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Produits		
Subventions	72732	25000
Dons	141489	103174
Intérêts	550	
	<u>214771</u>	<u>128174</u>
Charges		
Site web	441	122
Assurances	527	595
Frais d'audit	8624	2012
Frais d'administration		411
Honoraires	42096	
Frais d'impression	695	965
Frais bancaires	333	28
	<u>52716</u>	<u>4133</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>162055</u>	<u>124041</u>

Habitations Logis-Vie

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET Exercice clos le 31 mars 2023

	Total 2023	Total 2022
Solde au début de l'exercice	235024	110983
Excédent des produits sur les charges	162055	124041
Solde à la fin de l'exercice	397079	235024

Habitations Logis-Vie**BILAN**
31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	395597	235609
Subvention à recevoir	<u>52732</u>	<u>-</u>
	<u>448329</u>	<u>235609</u>
Passif		
Passif à court terme		
Fournisseurs	50720	
Avances des administrateurs	<u>530</u>	<u>585</u>
	<u>51250</u>	<u>585</u>
Actif net	<u>397079</u>	<u>235024</u>
Total du passif et de l'actif net	<u>448329</u>	<u>235609</u>



Guy Caron (Président)



Richard Wilson (Trésorier)

Habitations Logis-Vie**FLUX DE TRÉSORERIE**
Exercice clos le 31 mars 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	162055	124041
	<hr/>	<hr/>
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Subvention à recevoir	-52732	
Avance des administrateurs	-55	496
Créditeurs	50720	
	<hr/>	<hr/>
	-2067	496
	<hr/>	<hr/>
	159988	124537
Activités d'investissement	-	-
Augmentation (diminution de la trésorerie)	<hr/>	<hr/>
	159988	124537
Trésorerie du début	<hr/>	<hr/>
	235609	111072
Trésorerie de la fin	<hr/>	<hr/>
	395597	235609

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour but de permettre à des adultes vivant avec une trisomie 21 ou avec une déficience intellectuelle d'accéder à un logement adapté à leurs besoins et de vivre dans un milieu de vie sécuritaire et intégré à la communauté.

2. Principales méthodes comptables

L'Organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports reçus sous forme de biens ou de services

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

La société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Ceux créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la société qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la société dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

La société évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse.

3. Subventions

Député de Trois-Rivières	10000
Député de Taillon	10000
Société d'habitation du Québec	52732
	72732

4. Avances des administrateurs

Avances sans intérêt. Certains administrateurs ont avancé des fonds à l'Organisme.